

Projet de renouvellement des panneaux pédagogiques des 20 géosites aménagés dans le cadre du Géoparc mondial UNESCO du Chablais

Cette note s'inscrit dans la continuité des démarches engagées depuis 2023, notamment la préparation de la convention avec le CD74, la note technique partagée lors de la réunion des DGS du 15 juillet 2024 et le plan d'action 2024-2025 du Pôle Géoparc, validé en Commission, Bureau et Comité syndical.

Elle constitue une étape préalable en vue de formaliser le projet de renouvellement des panneaux pédagogiques.

1. Contexte et enjeux

Dans le cadre du label Géoparc mondial UNESCO, le territoire compte actuellement 20 géosites aménagés, répartis comme suit :

- 9 géosites sur le territoire de **Thonon Agglomération**,
- 6 géosites sur le territoire de la **CCPEVA**,
- 5 géosites sur le territoire de la **CCHC**.

L'aménagement de ces géosites date de **2015**. Ils constituent aujourd'hui la **vitrine du label UNESCO**, tant pour les habitants que pour les visiteurs.

Depuis leur création, l'**entretien courant des mobiliers et panneaux pédagogiques** est assuré avec rigueur par les EPCI concernés (CCHC, CCPEVA, Thonon Agglomération) ainsi que par l'ONF, en mobilisant leurs services internes et/ou des prestataires externes (en particulier, le fabricant Pic Bois).

Ce travail est conduit en **coordination étroite avec le Pôle Géoparc du SIAC**, qui fournit les fichiers des panneaux et anime une mise en commun des retours d'expérience afin d'optimiser les choix techniques et de maîtriser les coûts d'entretien.

2. Projet de renouvellement

Depuis 2025, le Géoparc a initié un travail d'anticipation en préparation du projet de renouvellement des contenus pédagogiques des panneaux. Ce projet répond à plusieurs facteurs :

1. **L'ancienneté des contenus** (mise en page, graphisme, modalités de vulgarisation) ;
2. **L'évolution structurelle et/ou paysagère** de certains géosites depuis leur aménagement initial ;
3. **L'obligation de mise en conformité** avec le nouveau logo et la charte des Géoparc mondiaux UNESCO, (un point d'amélioration issue de la réévaluation du Géoparc) ;
4. **Le retour d'expérience de près de 10 années** d'usage des mobiliers et panneaux.

Ce projet vise ainsi à :

- Garantir une **qualité d'accueil et d'interprétation** à la hauteur des exigences du label UNESCO ;
- Proposer une **expérience de découverte renouvelée, plus lisible et plus attractive** pour les publics.

Le renouvellement des panneaux pédagogiques des 20 géosites aménagés a été anticipé dans la convention 2024-27 mise en place avec le CD74, « Le Département étudiera toute demande de subvention du SIAC liée au renouvellement du mobilier en place, et pourrait accorder une subvention en investissement allant de 0 jusqu'à 30 % du coût des équipements. ».

3. Travail d'inventaire et de diagnostic réalisé

Afin de disposer d'une vision précise et partagée de l'existant, un **travail d'inventaire approfondi et de diagnostic** de chacun des mobiliers et des panneaux des 20 géosites a été mené en interne par le service Géoparc, en collaboration avec les services des EPCI concernés.

Objectifs de l'inventaire

- Dresser un **état des lieux précis** des panneaux en place (géolocalisation, état, pertinence de l'implantation) ;
- Apprécier les **conditions d'accessibilité** pédestre au regard, notamment, des schémas de randonnée existants et, plus largement, la **qualité globale de l'accueil sur chaque géosite**.

Méthodologie et livrables

- Création d'une **base de données SIG** recensant la géolocalisation des **153 panneaux** présents sur les 20 géosites ;
- Constitution d'une **banque photographique** des panneaux existants ;
- Élaboration d'une **fiche de visite pour chaque géosite**, précisant :
 - les conditions d'accueil,
 - les équipements en place,
 - l'état général des panneaux,
 - les points techniques à examiner
 - les éventuelles problématiques observées sur site ;
- État des lieux par géosite du **nombre de panneaux par typologie** (totem, panneau-drapeau, lutrin, payscope, etc.)

À ce jour, **l'état des lieux est finalisé**.

4. Principaux enseignements de l'état des lieux

L'analyse réalisée met en évidence les constats suivants :

- De manière générale, les géosites et leurs panneaux présentent un **bon état global**, résultat d'un entretien régulier et de qualité assuré par les collectivités et gestionnaires ;
- Néanmoins, **certains panneaux apparaissent dégradés** et nécessitent une **intervention à court terme** afin de maintenir une qualité d'accueil satisfaisante, conforme à l'image du Géoparc mondial UNESCO.

Une **synthèse détaillée de cet état des lieux est jointe en annexe** à la présente note.

5. Suites proposées à la démarche

Afin de poursuivre le projet de manière concertée et opérationnelle, il est proposé :

- **L'organisation d'une réunion technique en février** avec les EPCI gestionnaires, visant à :
 - présenter l'état des lieux réalisé,
 - consolider collectivement les constats,
 - examiner les points techniques identifiés.
- À l'issue de cette consolidation, disposer d'une **vision affinée du nombre de panneaux concernés**, permettant :
 - l'élaboration d'un **budget prévisionnel**.
Pour information, cette opération nécessite le démontage, la rédaction de nouveaux contenus, la mise en page et l'installation des nouveaux panneaux. La fabrication des panneaux seule a été évaluée à près de 90 000 €TTC).
 - la définition d'un **calendrier opérationnel** pour la refonte des contenus et le renouvellement des panneaux.

Ce projet pourrait s'inscrire dans le cadre de la **Convention de partenariat Haute Savoie Nature entre le SIAC et le Département de la Haute-Savoie**, avec un **démarrage prévisionnel à l'automne 2026**, incluant le lancement des consultations et marchés nécessaires.